

Berangeville la Campagne

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ.

DIRECTION
DE L'ARCHITECTURE.
MONUMENTS HISTORIQUES.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927 et la loi du 27 août 1941;

La commission supérieure des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

~~La croix de cimetière sise à proximité, côté sud de l'église de BERANGEVILLE la CAMPAGNE (Eure)~~

~~appartenant à la commune de BERANGEVILLE la CAMPAGNE~~

~~est~~ inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

ARTICLE 2.

Le présent arrêté sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

ARTICLE 3.

Il sera notifié au préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de ~~BERANGEVILLE la CAMPAGNE~~

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 8 Janvier 1955

Par délégation:

Le Directeur Général de l'Architecture,
signé: R. PERCHET

T. S. V. P.

015-046-J. A. 331415. (10714)

Pour ampliation :
Le Chef du Bureau des Travaux
et Classements

Département :
EURE

Commune :
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE

Cour de cuisine

Section : AD
Feuille : 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 21/07/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
EVREUX
Hôtel des impôts 11 rue Georges
POLITZER 27021
27021 EVREUX
tél. 02-32-23-31-32 -fax 02-32-23-31-40
cdf.evreux@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

